

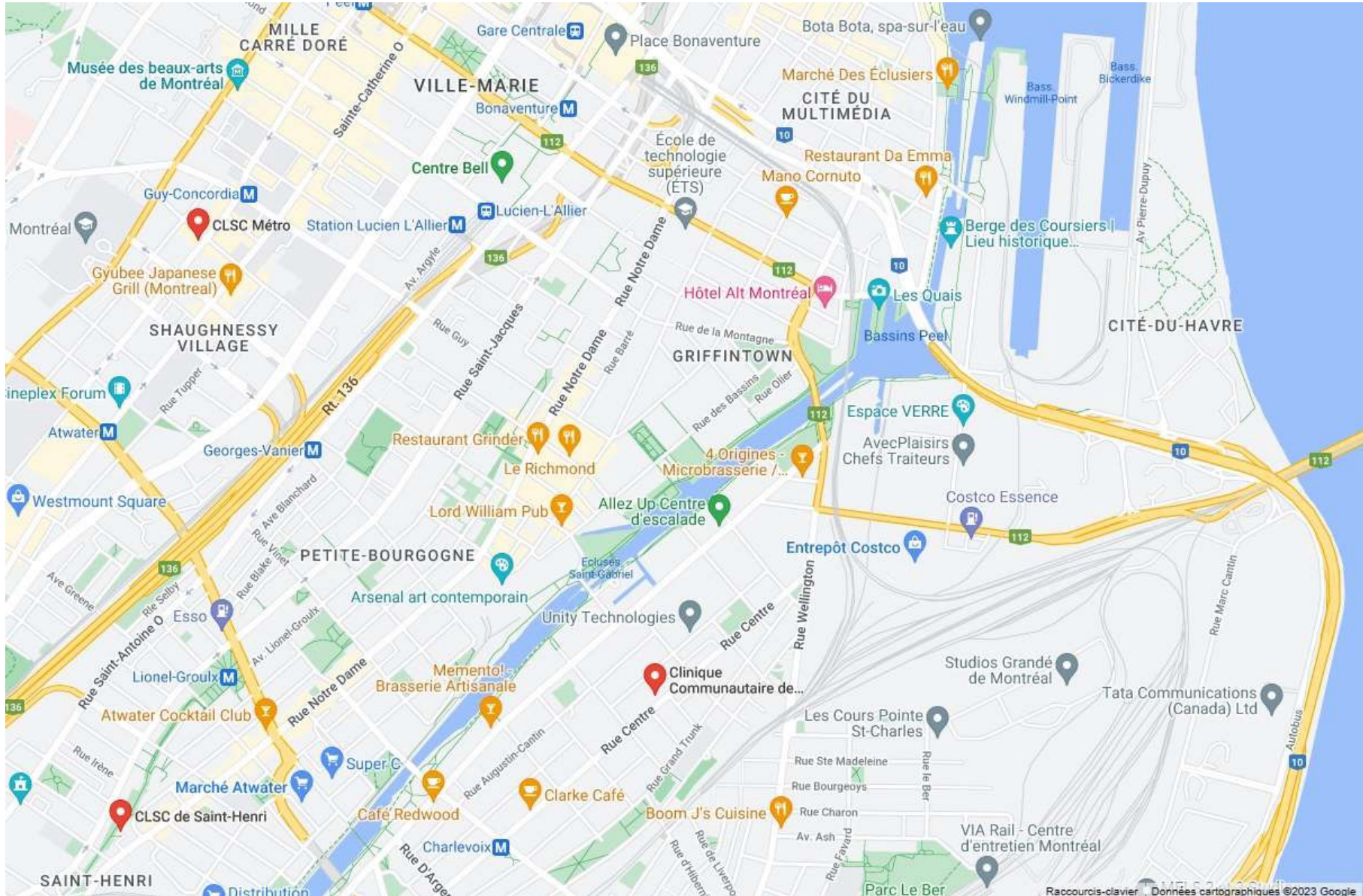
Coopérative l'Esperluette





Évolution comparative de la population

Année	Petite Bourgogne	Griffintown
2011	10 065	6000
2016	10 850	10 764
2021	12 000*	17 000*



MILLE CARRÉ DORÉ

VILLE-MARIE

CITÉ DU MULTIMÉDIA

SHAUGHNESSY VILLAGE

GRIFFINTOWN

CITÉ-DU-HAVRE

PETITE-BOURGOGNE

SAINT-HENRI

Musée des beaux-arts de Montréal

Centre Bell

Restaurant Da Emma

Gyubee Japanese Grill (Montreal)

Restaurant Grinder

Mano Cornuto

Westmount Square

Le Richmond

4 Origines - Microbrasserie / ...

Georges-Vanier M

Lord William Pub

Allez Up Centre d'escalade

Espace VERRE

AvecPlaisirs Chefs Traiteurs

Costco Essence

Entrepôt Costco

Arsenal art contemporain

Unity Technologies

Studios Grandé de Montréal

Tata Communications (Canada) Ltd

Lionel-Groulx M

Mementos - Brasserie Artisanale

Clinique Communautaire de...

Atwater Cocktail Club

Super-G

Clarke Café

Boom J's Cuisine

Marché Atwater

CLSC de Saint-Henri

Café Redwood

Charlevoix M

VIA Rail - Centre d'entretien Montréal

Propositions

- ☒ Implantation d'un CLSC dans le quartier de Griffintown
- ☒ Avec la venue de nouvelles familles, favoriser l'implantation d'une maison de jeunesse, de camps de jours et d'écoles dans le secteur
- ☒ Établissement d'un centre communautaire
- ☒ Établissement d'un centre récréo-sportif incluant une piscine publique accessible à tous
- ☒ Favoriser l'implantation de GMF
- ☒ Établissement d'une bibliothèque ou d'une maison de la culture
- ☒ Accélération du verdissement du secteur via parcs, rues aménagées, mais aussi de mesures encourageant la présence de toits verts sur les bâtiments du quartier pouvant favoriser la biodiversité, la protection des pollinisateurs et l'agriculture urbaine.
- ☒ Favoriser la construction de logements « hors marché » (coopératives, OBNL d'habitation, etc.)

- ☒ Favoriser un densité à échelle humaine, en imposant une limite de 5 étages où les constructions plus hautes ne se feraient qu'avec l'appui des citoyens pour des projets d'exception offrant un avantage collectif

- ☒ Engagement de la ville d'avoir recours à son droit de préemption pour l'instauration des services mentionnés ci-haut

- ☒ Protéger le PPCMOI afin de laisser aux citoyens la procédure démocratique leur permettant d'avoir un mot à dire sur l'avenir et le développement de leur quartier